

# COMITE DE PILOTAGE

Site N2000 FR9400578 massif du Rotondo  
Zones Spéciale de Conservation (ZSC)

Fabrice Torre  
Chef de la Division Biodiversité Terrestre

*jeudi 30 juin 2022*

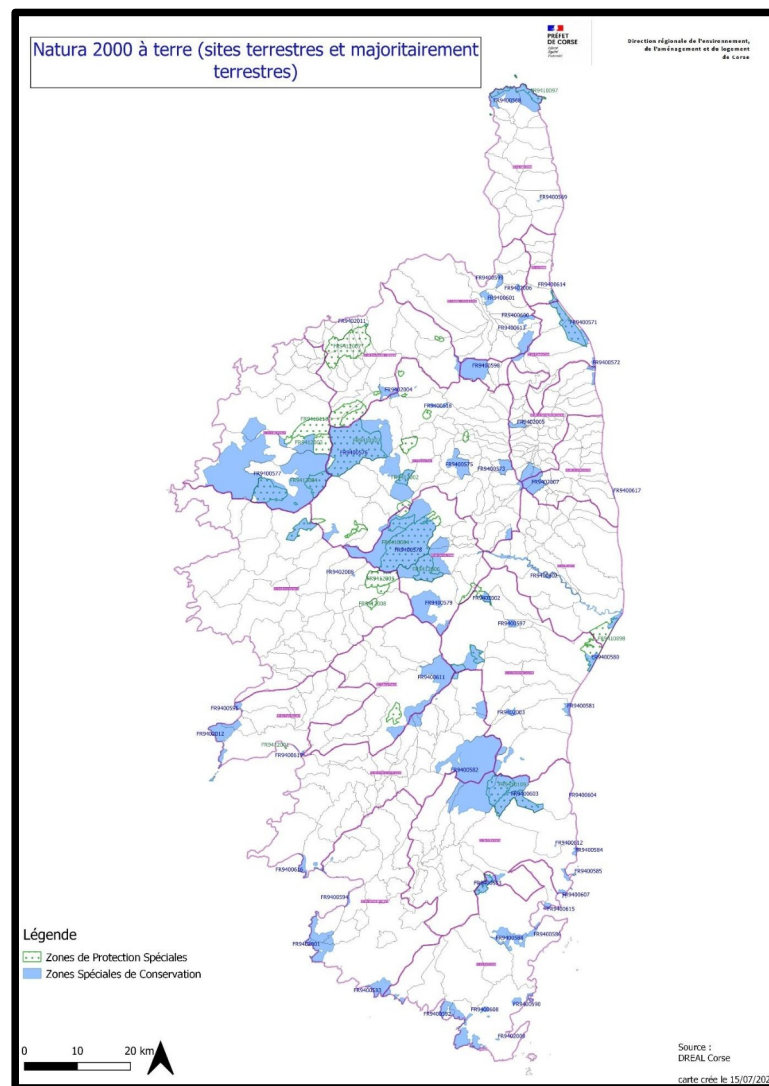


# Présentation du réseau N2000 en Corse

► réseau européen composé de différents sites naturels et seminaturels (ZPS et ZSC) qui vise à une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités Humaines

► **92 sites** (70 terrestres) qui recouvrent 16 % du territoire dont :

- 44 sites situés en Haute-Corse
- 37 en Corse du Sud
- 11 sites sont interdépartementaux



# Gestion des sites N2000

## COPIL

- ▶ regroupe tous les partenaires concernés par la gestion des sites
- ▶ il est chargé de :
  - conduire l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB)
  - suivre sa mise en œuvre = animation

## Présidence du Comité de pilotage

*«intuitu personae»*

## Structure animatrice

Structure porteuse assurant l'animation en régie ou l'externalise à une autre collectivité ou groupement chargé de l'animation

## Structure porteuse

- ▶ collectivité ou groupement chargé de l'élaboration du DOCOB puis d'assurer sa mise en œuvre
- ▶ à défaut, l'État assure la présidence et la maîtrise d'ouvrage

# **Gestion des sites N2000**

## Article R414-8-1

Le préfet convoque les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du comité de pilotage Natura 2000 afin qu'ils désignent le président du comité et la collectivité territoriale ou le groupement chargé, pour le compte du comité, d'élaborer le document d'objectifs. S'il n'est pas procédé à ces désignations lors de cette réunion, le préfet assure la présidence du comité de pilotage Natura 2000 et conduit l'élaboration du document d'objectifs.

Après l'approbation du document d'objectifs, le préfet convoque les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du comité de pilotage Natura 2000 afin qu'ils désignent, pour une durée de trois ans renouvelable, la collectivité territoriale ou le groupement chargé de suivre sa mise en œuvre et le président du comité. S'il n'est pas procédé à ces désignations lors de cette réunion, le préfet assure la présidence du comité de pilotage Natura 2000 et suit la mise en œuvre du document d'objectifs pour une durée de trois ans.

# Rôles de la gouvernance

## Président(e) du COPIL

- ▶ convoque le COPIL à chaque fois qu'il l'estime nécessaire
- ▶ préside le COPIL et permet à la diversité des voix de se faire entendre

## Structure porteuse

- ▶ Monte les dossiers de financement
- ▶ Recrute le maître d'oeuvre pour la rédaction du DOCOB
  - ▶ Pour l'animation Natura 2000 : l'assure en régie ou/et s'assure de l'assistance de partenaires techniques
- ▶ Assure l'intendance administrative : envoi des convocations, rédaction des comptes rendus, etc.
- ▶ Pour l'animation comme pour la rédaction du DOCOB : facilite l'interface entre le travail technique et les habitants et usagers du site

# Outils d'application de la politique publique N2000

## ► DOCOB et fiches actions (L414-1 & 2)

Chaque site Natura est associé à un DOCOB qui définit :

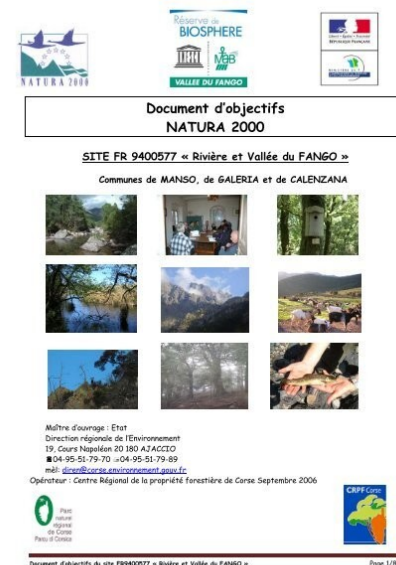
- les orientations de gestion
- les mesures prévues à l'article L 414-1 du CE
- les modalités de leur mise en œuvre
- les dispositions financières associées

Il est élaboré et mise en œuvre via un COPIL

Il contient notamment des **fiches actions** permettant le **maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces dans un état de conservation favorable**

Il comprend les 2 outils d'application : **contrat N2000** et **charte** (R414-11 du CE)

Il est amené à être actualisé et/ou révisé au fil du temps.



# Outils d'application de la politique publique N2000

## ► Contrat N2000 (*R414-11 du CE*)

- définit par les fiches actions du DOCOB
- outil de mise en œuvre de la politique publique
- s'inscrit dans la liste des mesures finançable par le MTE et dans celle du PSN volet Corse (*en cours de rédaction*)

Il comprend :

- des engagements rémunérés
- des engagements non rémunérés
- cahier des charges type contrat en cours pour la Corse

# Outils d'application de la politique publique N2000

## ► Charte N2000

- liste d'engagements pour des **mesures favorables à l'état de conservation des habitats et espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000**, qui porte sur l'ensemble du site (*article R. 414-11 du CE*)
- démarche volontaire sur 5 ans
- **outil non rémunéré d'adhésion au DOCOB**
- 1 site N2000 = 1 charte unique
- concerne les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site ainsi que les professionnels et utilisateurs des espaces situés dans le site



# Outils d'application de la politique publique N2000

## ► Charte N2000

Elle comprend :

- **un volet obligatoire** : Engagements de bonnes pratiques et par type d'activités non soumises à évaluation des incidences, contribuant à la réalisation des objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces définis dans le DOCOB (*article R 414-12 du CE*). Elle peut donner lieu à des fiscaux et à certaines aides publiques.
- **un volet facultatif** : Par type d'activités soumises à évaluation des incidences



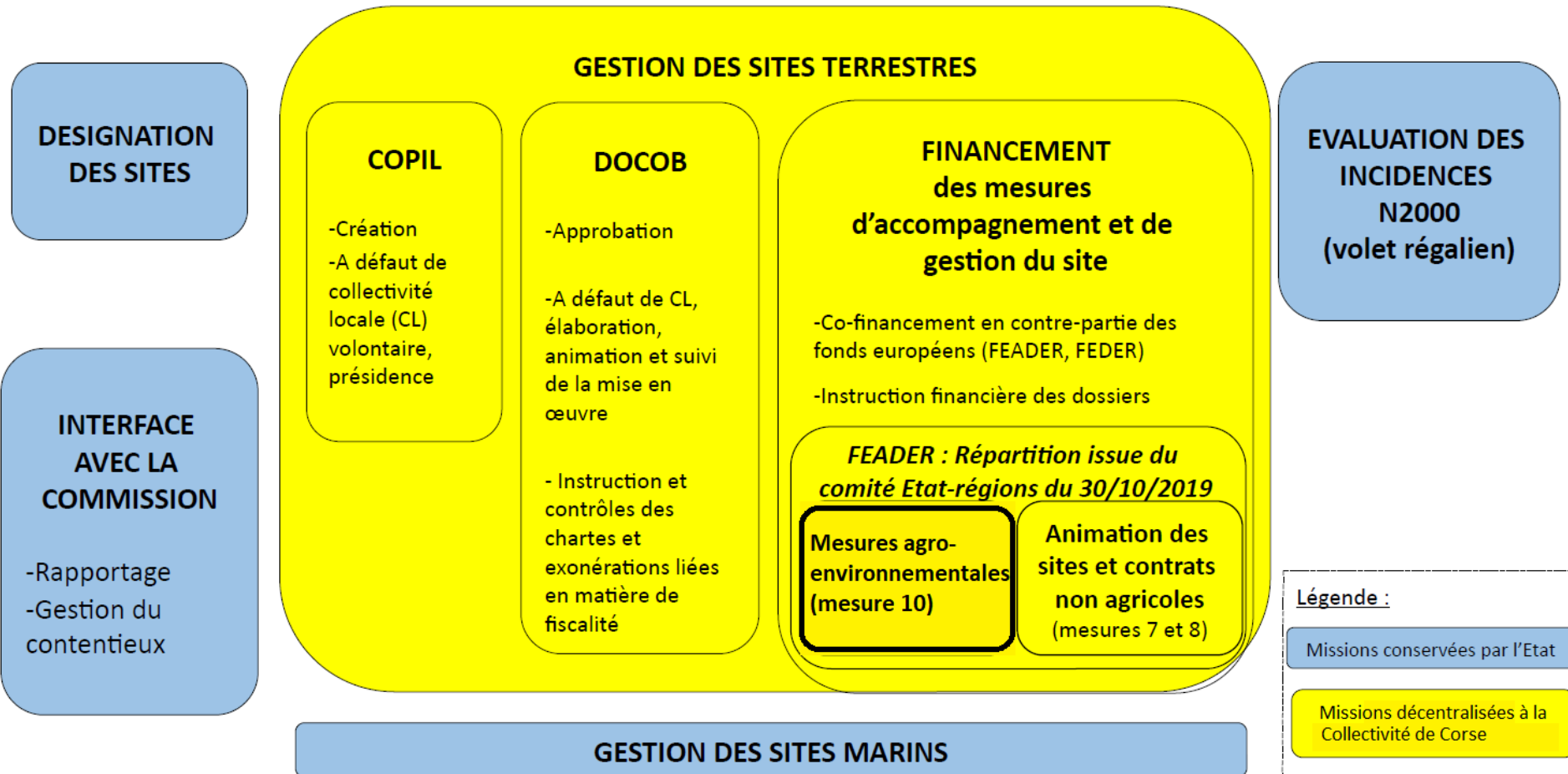


# Loi 3DS

## ***LOI n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale***

- fait suite au grand débat national organisé de janvier à mars 2019
- répond au besoin accru des élus locaux de proximité et d'adaptation de l'action publique aux spécificités des territoires
  - concerne différents domaines : transport, logement, santé...  
**environnement dont Natura 2000 (article 61 et 62)**
- **modification des articles L414-1, L414-2, L414-3 du CE et de l'article 1395 E du code général des impôts**
- **entrée en vigueur : 01/01/2023**

# Conséquences de la loi 3DS sur N2000



# SIN2

## Systeme d'information du reseau Natura 2000



- Application qui apporte à l'ensemble des utilisateurs une **base nationale unique** et **centralisée de données** pour le suivi et la gestion du réseau des sites Natura 2000
- Ce système d'information améliore et enrichit les échanges de données entre les différents acteurs du réseau, tout au long de la vie d'un site
- Cette application dispose d'un annuaire des organismes gestionnaires du réseau français
- Les opérateurs et **animateurs de sites Natura 2000**, et les services déconcentrés de l'Etat renseignent les données issues de la gestion administrative et technique des sites Natura 2000
- Les opérateurs, animateurs et services de l'Etat seront formés dans chaque région

# Vie du site

**Création COPIL :**  
10 novembre 2010

**AM de désignation :**  
25 mars 2011

**Approbation du  
DOCOB :**  
*Docob en cours  
d'élaboration*

**COPIL désignation  
structure porteuse pour  
l'élaboration du DOCOB**  
30/06/2022



Désignation du périmètre Rédaction du DOCOB Animation Révision DOCOB Animation etc.



Autant de COPILs  
que nécessaire :  
2010 et 2018



**Merci pour votre  
attention**